



HAL
open science

Corent (Puy-de-Dôme) : édifice de réunion d'époque laténienne

Matthieu Poux, Lucas Guillaud, Blandine Passemard Kalkbrenner, Audrey Pranyies

► **To cite this version:**

Matthieu Poux, Lucas Guillaud, Blandine Passemard Kalkbrenner, Audrey Pranyies. Corent (Puy-de-Dôme) : édifice de réunion d'époque laténienne. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 2012, 30, pp.43-46. <hal-02389964>

HAL Id: hal-02389964

<https://hal.science/hal-02389964v1>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

CORENT (PUY-DE-DÔME) : ÉDIFICE DE RÉUNION D'ÉPOQUE LATÉNIENNE

Matthieu POUX,
Lucas GUILLAUD, Blandine PASSEMARD, Audrey PRANYIES

Les fouilles de l'oppidum de Corent, conduites depuis 2001 dans la partie centrale du plateau, se concentrent depuis trois ans sur un nouveau secteur d'occupation situé de part et d'autre de la grande place publique qui s'étend à l'est du sanctuaire¹. Une tranchée de sondage ouverte en 2010 aux abords de l'angle sud-est de son enceinte y avait mis en évidence un petit bâtiment maçonné de forme quadrangulaire, interprété dans un premier temps comme un édicule à vocation culturelle.

La reprise des fouilles, en juillet 2011, a montré que cette construction correspond en fait au bâtiment de scène d'un petit théâtre d'époque romaine, adossé à la pente formée par le cône d'éruption qui a engendré le plateau. Cloisonné en trois parties (estrade, mur de scène et local de service) et encadré par deux rampes d'accès, il est précédé d'une *orchestra* de forme ellipsoïdale au sol revêtu d'une chape de pouzzolane rouge concassée et soigneusement lissée. De la *cavea* ne subsiste qu'un mur de recinction de plan rectangulaire, dont les maçonneries atteignent 41 m de longueur d'est en ouest. Ces dernières retiennent un épais niveau de remblais fondé sur un radier empierré, constitutif d'un podium destiné à compenser la déclivité du terrain naturel. Ce dernier a accueilli des structures de gradins réalisés intégralement en bois et matérialisés par des lignes de trous de poteau concentriques qui épousent la courbe de l'*orchestra*. Les niveaux de destruction piégés dans l'hémicycle comprennent de nombreux fragments architecturaux (niches, colonnes semi-engagées, enduits peints et plaquages en calcaire), provenant du décor de façade qui ornait le mur de scène. Ils sont associés à plusieurs monnaies, fibules et éléments céramiques dont l'étude indique que le premier état du théâtre a été édifié dès la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et fréquenté de manière continue jusqu'à la fin du II^e s. apr. J.-C.

Cet édifice se distingue par sa taille modeste et sa forme quadrangulaire, qui le rapprochent typologiquement des petits théâtres mis au jour sur le site des Bardiaux à Arleuf (Nièvre) ou dans le sanctuaire de Trèves-Altbachtal. Sa capacité ne dépassait pas le millier de spectateurs, mais sa chronologie est nettement antérieure au seul théâtre identifié dans la périphérie d'Augustonemetum, sur le Puy de Montaudou au sud-ouest de Clermont-Ferrand². À l'instar de la soixantaine de théâtres ruraux recensés à ce jour dans les trois Gaules, on peut supposer qu'il a servi au rassemblement des populations occupant la plaine de la Limagne et l'agglomération voisine des Martres-de-Veyre, qui succède à l'abandon de l'oppidum de Corent au milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Le démontage intégral du podium de la *cavea* a révélé l'existence de constructions antérieures, conservées sous ses assises de pierre. Les bâtiments d'habitat qui s'alignent en bordure méridionale de la place d'époque laténienne font place, dans ce secteur, à un aménagement plus singulier. L'espace recouvert par le podium est presque entièrement occupé par une aire surbaissée de forme hémicirculaire, revêtue en surface d'une chape de cailloutis et de fragments d'amphores conservée sur plus de 100 m². Ce type de revêtement de sol caractérise les espaces publics de l'oppidum, à l'instar des sols du sanctuaire ou de la place de marché. L'aire découverte cette année s'en distingue cependant par sa forme très particulière. Son bord extérieur adopte un tracé curviligne, creusé dans le substrat rocheux et souligné par de gros blocs de basalte alternant avec des panses d'amphores emboîtées. À l'est du mur de la *cavea* romaine, l'arc de cercle s'interrompt et oblique à angle droit.

1 - Voir rapports de fouille 2010 et 2011, disponibles en ligne à l'adresse www.luern.fr/Rapports.htm ; pour un aperçu synthétique des découvertes effectuées sur l'oppidum depuis 2001 : M. Poux (éd.), Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise. Paris, Errance 2011.

2 - C. Le Barrier, Ceyrat Les Buges de Montaudou (« mur des Sarrasins »). AdlFi, Informations Gallia, notice N2006-AU-0159.

Bien que recoupé dans sa partie nord par les maçonneries romaines, l'ensemble présente, dans sa moitié conservée, un plan en « fer à cheval » d'une vingtaine de mètres de diamètre, pratiquement identique à celui de l'*orchestra* d'époque romaine. Le segment rectiligne qui ferme l'hémicycle à l'est paraît lui aussi occupé par une construction de petite taille, matérialisée par quelques poteaux porteurs.

Au sud et à l'ouest de l'hémicycle, d'autres structures viennent renforcer la similitude entre les deux édifices. De longues tranchées, correspondant à des empreintes de poutres ou de planches faisant office de sablières basses, sont rythmées par des poteaux disposés par paire à intervalle d'environ un mètre. Leur tracé est parfaitement parallèle, au sud, à celui du mur de la *cavea* romaine. Il oblique à l'ouest pour épouser la forme de l'hémicycle. Associé à des clous de menuiserie en fer, cet aménagement ne possède aucun équivalent sur le site. Par analogie avec les couples de poteaux qui ponctuent la *cavea* romaine, on peut l'interpréter comme la trace au sol des gradins en bois qui encadraient l'hémicycle. Son pourtour extérieur est délimité par une enfilade de tranchées de fondation plus profondes, qui décrit une courbe similaire et matérialise peut-être une rangée de gradins supérieure ou un dispositif de cloison périmétrale à claire-voie. La bordure de l'hémicycle est occupée par d'autres trous de poteau plus espacés et de très gros module, identiques à ceux qui forment la galerie du sanctuaire. Ils ont accueilli de puissants montants en bois qui supportaient la superstructure de l'édifice ou un éventuel dispositif de couverture.

Le sol de l'hémicycle est jonché d'amphores tardo-républicaines de type Dressel 1A et 1B, de céramiques laténiennes et d'objets divers (fibules de type Nauheim, monnaies gauloises en bronze frappé, rebord de casque en bronze de type étrusco-italique, couteau en fer, bucranes et cornes de bœufs) qui assurent son appartenance à l'époque tardo-laténienne. Ce faciès, tout comme le revêtement de sol en cailloutis, sont caractéristiques de la seconde phase d'occupation du site (état 2.1, La Tène D1b, premier tiers du I^{er} s. av. J.-C.). La datation de ce premier hémicycle est d'autant plus fiable qu'il a été scellé par l'aménagement d'un puissant radier empierré, dont le mode de construction caractérise les sols du dernier état de construction de l'*oppidum*, aménagés durant La Tène D2. Les céramiques insérées entre les pierres confirment son antériorité par rapport au sol de la *cavea* d'époque romaine, dont il est séparé par un épais niveau de remblai.

Le plan de cette construction, son association avec un sanctuaire lui-même reconstruit à l'identique après la conquête, invitent à y voir l'équivalent indigène de l'édifice de spectacle d'époque romaine, dont elle préfigure toutes les caractéristiques : *orchestra* en forme de fer à cheval ou d'arc outrepassé, étroit bâtiment de scène inséré dans l'hémicycle, dispositif de gradins en bois, délimité par un mur de recinction quadrangulaire. On peut l'interpréter comme le prototype des plans de théâtre dit « gallo-romains », dont les exemples les plus anciens connus jusqu'à ce jour n'étaient pas antérieurs au milieu du 1^{er} siècle de notre ère³. La structure de la *cavea* et sa forme polygonale, imposée par l'usage de gradins en bois rectilignes, rappellent l'architecture des premiers théâtres grecs d'époque archaïque⁴ comme celle des édifices de spectacle démontables restitués dans les centres-villes d'Italie romaine d'époque républicaine⁵. Cette variante de *cavea* en bois à plan polygonal, dont le premier état du théâtre d'Alba-la-Romaine a conservé la trace⁶, a également influencé la forme de certains théâtres gallo-romains comme celui d'Antigny-Gué de Sciaux.

La fonction de cet hémicycle est difficile à cerner précisément. Il ne saurait être question ici de « théâtre », au sens classique du terme. La proximité du sanctuaire suggère, en revanche, qu'il jouait un rôle dans les activités religieuses et civiques attestées dans ce secteur de l'*oppidum*. L'existence

3 - Les Théâtres de la Gaule romaine. *Dossiers Histoire et Archéologie* n°134, janvier 1989 et en dernier lieu *Theatra et spectacula*. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité, Études de Lettres, Lausanne, 2011, p.7-14.

4 - A.-F. Jaccottet, Le Théâtre à Athènes, chronique d'une invention. In : M. Fuchs, B. Dubosson, *Theatra et spectacula*. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité. Études de Lettres, Lausanne, 2011, 22-23.

5 - J.-C. Golvin, L'amphithéâtre romain et les jeux du cirque dans le monde antique. Archéologie vivante. Editions Archéologie Nouvelle, Lacapelle-Marival 2011, p. 17-18.

6 - P. André, Le théâtre proto-augustéen d'Alba, In : *Theatra et spectacula*, op. cit., p.73-93.

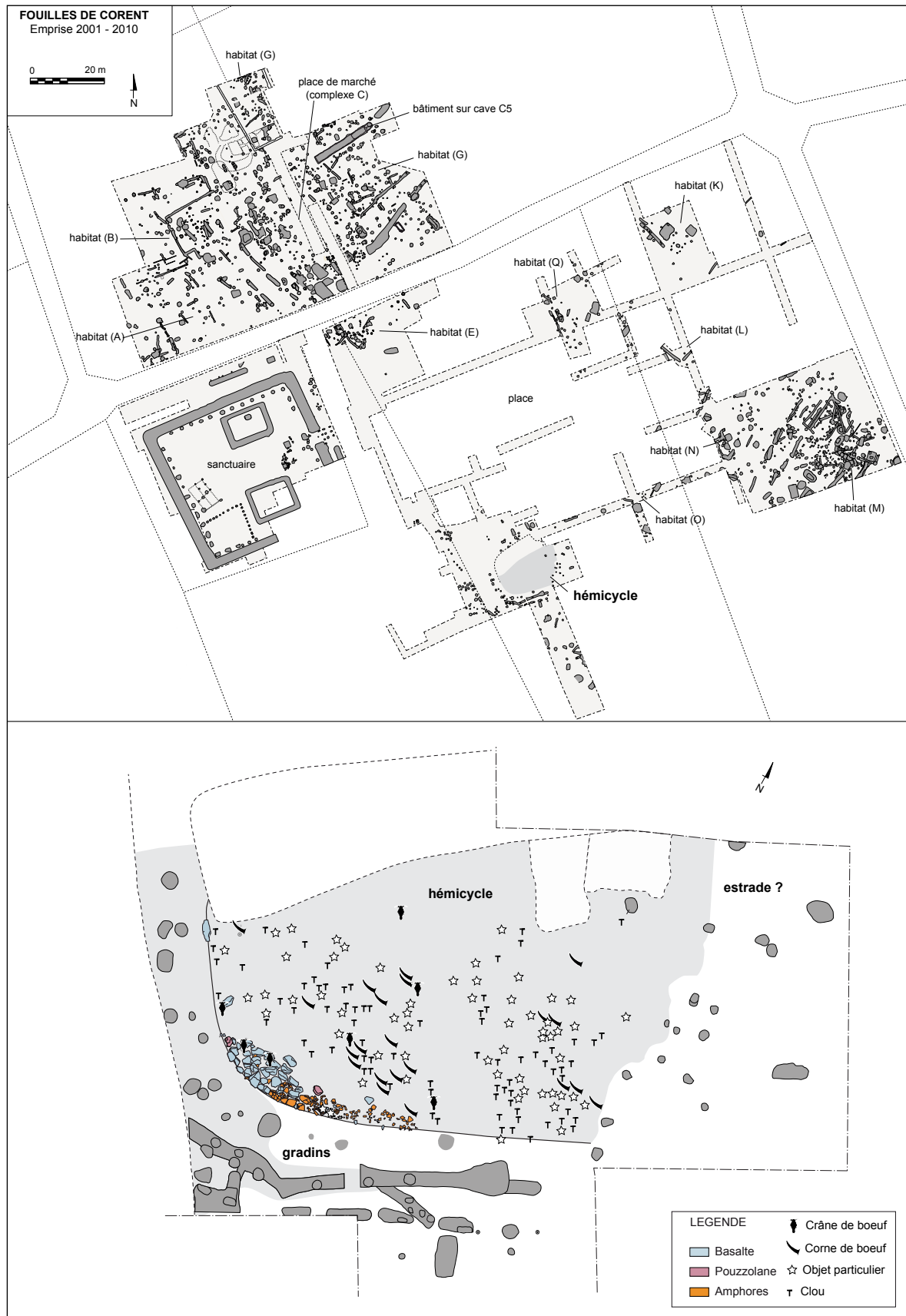


Fig. 1.

de « sénats » gaulois, explicitement mentionnée par César chez les Allobroges ou les Éduens et implicitement évoquée chez les Arvernes au sujet des débats politiques opposant Vercingétorix au parti « pro-romain » mené par son oncle Gobannitio (*Bell. Gall.* VII, 4), offre une première piste d'interprétation. Quelle que soit sa vocation exacte (lieu d'assemblée politique comparable au *bouleuterion* grec ou à la curie romaine, espace de représentation civique, de divertissement ou tribunal), cet édifice a parfaitement sa place en marge d'un sanctuaire et d'une grande place publique inscrits au centre d'une ville identifiée au chef-lieu du peuple arverne au 1^{er} s. av. J.-C., dont l'organisation emprunte de nombreux traits au forum ou à l'agora antiques. Son étude devrait contribuer à la connaissance de ces lieux de banquet et de réunion que le périégète Posidonios d'Apamée (cité par Athénée, *Deipnosophistes* IV 40.1-15) désignait par le terme grec de *theatron*...